

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS BEAUMONTOIS**

Nombre de
Conseillers :
En exercice : 30
Présents : 28
Votants : 28
Pour : 28

L'an deux mille neuf, le vingt huit Février, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de BEAUMONT DU PGD, sous la Présidence de Maryse BALSE, Président.

Date de convocation : 17/02/2009

PRESENTS : Annick CAROT, Florence MENUT, Dominique MORTEMOSQUE, Michel MARCHAL, Bernard BESLIN, Pierre VALLERON, Gérard ROUSSELY, Rose-Marie ROUX, Michelle CABANE, Françoise TARJAC, Michel CARRIERE, Jean-Luc HAVARD, Claude CHASTENET, Daniel SEGALA, Georges MEYRIGNAC, Odile DELCEL, Pierre BONAL, Maryline BOISSERIE, Alain MERCHADOU, Claude ISSARTIER, Viviane GRELLETY, Alain DELAYRE, Eric VIERO, Jean-Pierre HEYRAUD, Annie CLAVEL, Maryse BALSE, Thierry PIMOUGUET, Jacques CHASTANET.

OBJET :

Salle de la Calypso
- avenants au
marché de maîtrise
d'œuvre

Le président explique qu'en 2005 des travaux concernant l'aménagement partiel de la salle « La Calypso » (abords et intérieurs) ont été inscrits au budget pour un montant de 65 000 € et 6 500 € pour la maîtrise d'œuvre.

Finalement il est envisagé de transformer l'ancienne salle de musculation en sanitaires publics et en bureau pour l'association de pétanque.
Le coût prévisionnel des travaux déterminé par M. Thierry SCHMITT, architecte s'élève à 18 034 € H.T..

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Fixe** le forfait définitif de rémunération à 6 500 € TTC payé comme suit :
 - Elaboration du projet : 80 %
 - Réception des travaux : 15 %
 - 1 an après la réception des travaux : 5 %
- **Modifie** l'article D4 délais d'exécution de l'acte d'engagement comme suit :
 - Elaboration du projet : février 2009
 - Choix de l'entreprise : mars 2009
 - Début des travaux : avril 2009
- **Autorise** le Président à signer l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre.

Certifié exécutoire,
Reçu en sous-
Préfecture
le : 11 MARS 2009

Publié ou notifié
Le :

16 MARS 2009

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme. Beaumont du Périgord, le 9 Mars 2009

Le Président,

Maryse BALSE

